

## **Ticket sport : 580 jeunes bénéficiaires**

Depuis 2009, la Ville de Colomiers accompagne la pratique sportive extra-scolaire au sein des associations de Colomiers grâce au Ticket sport. Via ce dispositif, la Ville prend en charge une partie des licences sportives des jeunes Columérines et Columérins âgés de 4 à 16 ans.

Pour la saison 2020-2021, le Ticket sport a bénéficié à 580 jeunes nés entre 2004 et 2016, et une trentaine d'associations, pour un montant global de 28 812 euros, approuvé lors du Conseil municipal du mercredi 17 mars 2021.

L'aide du Ticket sport est de 59 euros par an et par enfant, pour les familles ayant un quotient familial inférieur ou égal à 680 et de 33 euros par an et par enfant pour les familles ayant un quotient familial supérieur à 680 et percevant l'allocation de rentrée scolaire.

"Nous constatons malheureusement une baisse du montant global du Ticket sport, par rapport à l'année précédente : en 2019-2020, cette aide s'élevait 36 726 euros et avait touché 780 jeunes, contre 580 cette année. Cette situation reflète plus globalement la baisse du nombre de licenciés dans les associations sportives locales, cette saison, au regard du contexte sanitaire", constate M. Philippe Briançon, Adjoint à Mme le Maire délégué au Sport et à la Vie associative.

Lors du Conseil municipal, les élus ont par ailleurs acté la poursuite du dispositif selon les mêmes conditions pour la saison 2021-2022. Pour en bénéficier, les jeunes Columérines et Columérins devront retirer leur Ticket sport en Mairie, entre les mois de juillet et octobre 2021.

---

### **Votre contact**

#### **Dimitri Foltran**

Direction de la communication

05 61 15 24 42

[dimitri.foltran@mairie-colomiers.fr](mailto:dimitri.foltran@mairie-colomiers.fr)